

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 4

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

amateurs et professionnels qui poursuivent les processus technologiques de production et de mise en valeur des produits apicoles en conditions optimales.

On peut se procurer le volume du XXIII^e Congrès international d'apiculture en s'adressant à :

— la Fédération internationale des associations d'apiculture - Apimondia, 00186 Rome (Italie) Corso Vittorio Emanuele 101

— l'Institut international de technologie et d'économie apicole d'Apimondia, Bucarest I, (Roumanie) Str. Pitar Mos n° 20 ;

— I.C.E. LIBRI, Bucarest (Roumanie) Calea Victoriei n° 126 de même qu'aux agences I.C.E. LIBRI de l'étranger.

On assure la prompte livraison du volume du XXIII^e Congrès, sur commande, dans toutes les versions voulues.

N.d.l.r. : Les membres de la SAR peuvent s'adresser au président du comité central pour l'obtention de l'ouvrage mentionné ci-dessus.



ECHOS DE PARTOUT

LES REINES EN HIVER

Jusqu'alors il se passe bien, cet hiver tant redouté de certains. Assez froid, pas trop venteux, avec, de temps en temps, quelques heures de radoucissement éclairées d'un rayon de soleil, il permet aux abeilles de passer cette dure période de claustration dans les meilleures conditions. Elles restent bien groupées et, de temps à autre, une éclaircie leur permet de dégager leur intestin au-dehors.

Oui, tout va bien jusqu'à cette période de mi-janvier, mais que vont nous réserver les soixante jours prochains ?

Ce froid qui dure a un autre avantage : il maintient la végétation à l'état de repos total. Nul bourgeon ne gonfle, nulle sève ne monte. Point de chatons aux noisetiers, point de fleurs aux ormes, pourtant si précoces. C'est le calme complet.

Pourtant, au sein de la ruche, les mères les plus jeunes vont bientôt commencer leur première ponte. Oh ! il ne sera pas étendu, cet élevage initial, quelques centaines de cellules peut-être, mais cela fera quelques centaines de jeunes abeilles capables d'assurer les fonctions de nourrices dès que le champ de ponte va s'étendre.

Dans les colonies dotées d'une reine âgée, la ponte va également commencer, mais sur une base tout à fait réduite. On dirait que la reine ne pond que pour assurer une possibilité de succession, en cas de défaillance de sa part. Il n'est d'ailleurs pas exceptionnel de constater la présence d'élevages royaux en février ou mars et j'ai, pour ma part, pu observer plusieurs fois des naissances de reines à

cette période. L'ennui, c'est qu'il n'existe pratiquement pas de bourdons pour assurer la fécondation des jeunes majestés qui doivent attendre plusieurs semaines afin de pouvoir faire dans le ciel la rencontre de leurs galants. Je me souviens d'avoir été très intrigué par une telle aventure lors de mes débuts en apiculture. J'avais installé à l'automne une ruchette provenant de la chasse d'un panier appartenant au père Zélie de Mairieux. Tout avait bien marché, et il y avait eu un beau couvain en octobre car l'automne avait été particulièrement propice. Mars arrivant, ma colonie était totalement dépourvue de couvain alors que toutes ses voisines avaient de beaux élevages. Pensant à l'orphelinage, j'introduisis dans ma ruchette encore bien peuplée un cadre contenant larves et œufs. Lors de la visite faite une semaine plus tard, aucune cellule royale sur le cadre introduit. Je recommence l'expérience en prélevant un cadre dans une colonie différente afin de ne pas affaiblir davantage celle ayant fourni le cadre déjà utilisé. J'attends encore une semaine. Toujours pas d'élevage. Je commençais à me poser des questions, et ne sachant pas leur trouver de solution, je m'en ouvris à mon ami Léopold qui me rassura en m'affirmant que, puisque les abeilles refusaient d'élever une reine sur le couvain introduit, c'est qu'elles en avaient déjà une à leur tête, il suffisait d'attendre. Ce que je fis, et, quinze jours plus tard, je pus constater la présence d'une belle plaque d'œufs tout frais et bien répartis. Ma colonie allait pouvoir démarrer. Enfin... j'étais soulagé.

Aussi, si pareille aventure vous arrive, ne vous morfondrez pas. Prenez patience. Mais prenez tout de même la précaution d'introduire au centre de la ruche un cadre de couvain prélevé dans une ruche voisine, avec œufs et larves très jeunes. Il pourrait se faire que la vieille reine soit morte sans laisser de possibilité d'élevage à la famille. En leur donnant le cadre dont il vient d'être parlé, vous leur donnez la possibilité de combler cette lacune. De plus, c'est un test permettant de savoir si oui ou non la colonie est réellement orpheline.

Maintenant, plusieurs précisions doivent être apportées.

Tout d'abord, le sauvetage de la colonie ne doit être tenté que si elle en vaut la peine. Il faut qu'elle soit peuplée et en bonne santé. De toute façon, elle prendra dans son développement un retard qu'il lui sera pratiquement impossible de combler avant la miellée. La récolte qu'elle donnera sera forcément très réduite, à moins que la période de miellée soit très tard en saison.

Ensuite, les reines nées et fécondées dans de telles conditions sont forcément moins prolifiques que celles renouvelées normalement en bonne saison. L'apiculteur aura donc intérêt à procéder à leur remplacement dès que cela sera possible.

Enfin, tout prélèvement effectué dans une colonie ne doit pas affaiblir celle-ci. Il faudra si possible prendre un cadre situé en rive du nid à couvain, de façon à ne prélever qu'un minimum. On trouve bien souvent à cet emplacement un cadre contenant seulement des œufs ou du jeune couvain de quelques jours. Dans une bâtisse en bon état, la reine va immédiatement venir combler le vide et la famille n'en sera pas affectée.

J'ai parlé tout à l'heure des sorties faites par les abeilles dès que le temps le permet. Il est important pour l'apiculteur de passer au rucher dès que possible après un jour de sortie des abeilles. En effet, cette courte période d'activité va donner la possibilité aux nettoyeuses de sortir les cadavres qui, inmanquablement, se sont accumulés sur le plancher de la ruche. Un coup d'œil devant l'entrée donne une idée exacte de ce qui se passe à l'intérieur. Des cadavres en nombre limité, c'est tout à fait normal. De même, ils peuvent être un peu plus nombreux si la période de réclusion a été assez longue. Ce qui devient grave, c'est de voir le sol jonché d'abeilles mortes, et ça l'est encore plus si de nombreuses mourantes se traînent aux alentours des ruches, se regroupant par petits paquets.

Dans le premier cas, nous avons une mortalité normale en mauvaise saison. Dans le second, il y a quelque chose qui ne va pas, et il faut ramasser mortes et mourantes et les envoyer immédiatement à un laboratoire agréé pour le diagnostic des maladies des abeilles. « Le Guide du Spécialiste apicole » en donne d'ailleurs la liste complète. Un prélèvement bien fait doit comporter au moins une centaine d'abeilles à placer dans un emballage carton ou bois, boîte d'allumettes grand modèle par exemple. Ne jamais utiliser de boîte plastique qui favorise la pourriture rapide et nuit au bon examen des spécimens.

Il est important de passer au rucher dans un délai très court et si possible l'après-midi même du jour de sortie. De cette façon, on est sûr de savoir ce qui se passe. Plus tard, le vent, la pluie auront fait disparaître une partie des cadavres et ceux restant seront inutilisables pour un examen. Et puis, il y a les oiseaux, les mésanges notamment, qui n'ont pas grand-chose à se mettre sous le bec et l'arrivée de cette nourriture va les ravir. Bien vite, toutes traces de mortalité seront invisibles grâce à leurs soins et l'apiculteur sera surpris de trouver au printemps des colonies dépeuplées sans avoir rien vu d'anormal. Il a simplement omis de venir le jour où sa présence aurait été souhaitable.

Néophytes, faites comme vos abeilles, profitez du soleil le même jour qu'elles et allez les voir.

Aristée.